«La laïcité est devenue une arme de criminalisation massive»

17/03/2012 à 22h19

Abdelaziz Chaambi, Président du collectif contre le racisme et l'islamophobie appelle les musulmans de France à se mobiliser contre l'islamophobie qui a «*contaminé l'ensemble de l'échiquier politique de l'extrême droite à l'extrême gauche*».

Ce qui préoccupe aujourd'hui un grand nombre de musulmans de France, et qui fait débat au sein de la «communauté musulmane», c'est le choix du candidat pour l'élection présidentielle et l'angoisse sous-jacente de savoir qui nous fera le moins mal pendant son quinquennat. Or les enjeux de cette élection sont dérisoires au regard d'autres échéances comme les législatives, les municipales ou les européennes. […]

C'est pourquoi, il nous a paru intéressant de lancer une campagne de vote particulière pour cette présidentielle, en attendant que le vote blanc soit pris en compte comme une forme d'expression politique. Nous avons donc décidé de lancer l'appel à voter «NON A L' ISLAMOPHOBIE !».

A l'origine, nous pensions mettre dans les urnes un bulletin mentionnant «OUI A LA LAICITE, NON A L' ISLAMOPHOBIE !», mais compte tenu du fait que **la laïcité est devenue une arme de criminalisation massive et une nouvelle religion que certains rêvent d'imposer à tous**, nous avons maintenu le slogan « NON A L'ISLAMOPHOBIE !». Un slogan que nous aimerions voir inonder les urnes de France, afin de créer un électrochoc dans l'opinion publique et au sein de la classe politique. […]

Les élections législatives sont une occasion de freiner la déferlante et le train islamophobe dans lequel la gauche s'est

embarquée, à travers le vote au Sénat de la Loi liberticide et islamophobe du 17 Janvier 2012, visant les assistantes maternelles musulmanes.

Nous avons lancé une pétition contre cette loiwww.crifrance.com, qui a déjà recueilli près de 30 000 signatures, malgré la réticence de la plupart des organisations musulmanes à la relayer, **et nous demandons aux futurs députés de s'engager par écrit sur leur volonté de légiférer contre l'islamophobie**, et bloquer cette loi scélérate lorsqu'elle sera examinée à l'Assemblée nationale, ou de saisir le Conseil Constitutionnel si jamais elle passait ce cap. […]

oumma.com